



CSA-SD du Territoire de Belfort – vendredi 31 janvier 2025

« Dotations horaires des collèges pour la rentrée 2025 »

Déclaration de la FSU

Dans un contexte national marqué par une instabilité politique sans précédent, où le vote du budget 2025 s'annonce particulièrement tendu, l'Éducation nationale subit de plein fouet les conséquences d'une politique d'austérité aggravée. La valse des ministres, dont certain-es manifestement peu préparé-es à leurs fonctions, n'a fait qu'accentuer la désorganisation d'un service public déjà fragilisé par des années de réformes improvisées et de restrictions budgétaires.

C'est dans ce climat particulièrement défavorable que nous sommes réunis ce jour pour l'étude des dotations dans les collèges du Territoire de Belfort. D'emblée, nous dénonçons le manque de transparence dans les documents de travail transmis, dissimulé derrière le paravent d'une prétendue "autonomie de l'établissement". Nous demandons le retour des effectifs prévisionnels par niveaux dans les documents préparatoires, seule base objective permettant de comprendre la logique de répartition des divisions par établissement et le "coût structure" qui en découle.

Sur le fond, le constat est accablant ! Le nouveau mode de calcul académique, présenté comme une avancée pour une meilleure prise en compte des spécificités du département, n'est qu'un leurre masquant une nouvelle baisse de la dotation départementale. La base de calcul est désormais relevée à 30 élèves par classe ! **Tout est fait pour que la France reste dans le haut du classement des classes les plus chargées d'Europe.**

La baisse démographique ne peut servir d'alibi permanent pour justifier cette politique de restriction. Cette situation devrait, au contraire, constituer une opportunité pour améliorer significativement les conditions d'apprentissage de nos élèves et de travail de nos collègues. La FSU maintient fermement sa revendication d'une limitation à 24 élèves par classe dans les collèges et 20 en éducation prioritaire. Or, la réalité est tout autre : le collège Mozart de Danjoutin devra gérer des classes à 29 élèves, tandis que le collège J. Ferry de Delle en comptera plus de 27. L'Allocation Progressive des Moyens (APM), dispositif opaque basé sur des critères incompréhensibles, ne compensera en rien cette surcharge des effectifs.

Quant à l'École inclusive, les grandes déclarations ministérielles se heurtent à une réalité de terrain catastrophique. Les dispositifs UPE2A et ULIS sont saturés, la pénurie d'AESH est généralisée, et l'annonce des 2000 postes au niveau national reste hypothétique dans un contexte budgétaire contraint. Au niveau local, nous doutons fortement que la réserve départementale puisse répondre aux besoins criants de l'inclusion. **La FSU revendique la création immédiate de dispositifs supplémentaires et leur répartition équilibrée sur l'ensemble du département.**

Enfin, dans ce contexte de restrictions budgétaires, la question de l'égalité des chances devient cruciale. Nous exigeons une totale transparence sur l'attribution des moyens aux établissements privés du département, avec une communication des données identique à celle du public. L'opacité actuelle n'est plus acceptable, d'autant plus que les données des rentrées précédentes montraient un avantage au privé. Au delà de cette simple information, le temps est venu de l'action pour un système scolaire plus juste !